



État certifié des inscriptions

Article R. 521-31 al.2 du code de commerce

Du chef de : **SERRES-ZARAGOZA**
Adresse requise : **15-17 Rue du Chevalier de la Barre 33130 Bègles**
N° d'identification : 794 272 120
Ainsi dénommé, qualifié, domicilié et orthographié, et non autrement
A la demande de : **SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES**

Gages sans dépossession (à l'exception des gages portant sur un véhicule terrestre à moteur ou une remorque immatriculée) y compris gages des stocks et nantissements de l'outillage et du matériel pris antérieurement au 01/01/2022.

Article R. 521-2, 1° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels de parts sociales (Sociétés civiles, SARL, SNC)

Article R. 521-2, 2° du code de commerce

Néant

Privilèges du vendeur de fonds de commerce

Article R. 521-2, 3° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels et judiciaires de fonds de commerce, artisanal, agricole

Article R. 521-2, 4° du code de commerce



[Signature]

N° d'inscription du greffe : n°2023NFO00509 prise le 26/06/2023 N° d'inscription national : n°33022023FC00513		Montant garanti
Date de péremption : 27/06/2033		
Contre (débiteur/constituant) :	SERRES-ZARAGOZA	150 000,00 Euros
Adresse :	15-17 Rue du Chevalier de la Barre 33130 Bègles	
Au profit de :	BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE, 10 Quai des Queyries 33072 Bordeaux Cedex	
Domicile élu :	BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE 10 QU des Queyries 33072 BORDEAUX CEDEX	
Nature du fonds :	Commercial	
Acte :		
Type de l'acte :	Acte sous seing privé	
En date du :	21/08/2013	
Siège du fonds grevé :	15-17 Rue du Chevalier de la Barre 33130 Bègles	
Intérêt :	4.75	
Observations :	ENREGISTRE A BORDEAUX CENTRE LE 3 SEPTEMBRE 2013	
	Renouvellement : 26/06/2023: Renouvelle l'inscription n°011301049 du 04/09/2013.	
N° d'inscription du greffe : n°2023NFO00510 prise le 26/06/2023 N° d'inscription national : n°33022023FC00514		
Date de péremption : 27/06/2033		
Contre (débiteur/constituant) :	SERRES-ZARAGOZA	150 000,00 Euros
Adresse :	15-17 Rue du Chevalier de la Barre 33130 Bègles	
Au profit de :	BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE, 10 Quai des Queyries 33072 Bordeaux Cedex	
Domicile élu :	BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE 10 QU des Queyries 33072 BORDEAUX CEDEX	
Nature du fonds :	Commercial	
Acte :		
Type de l'acte :	Acte sous seing privé	
En date du :	21/08/2013	
Siège du fonds grevé :	15-17 Rue du Chevalier de la Barre 33130 Bègles	
Intérêt :	4.2	
Observations :	ENREGISTRE A BORDEAUX CENTRE LE 3 SEPTEMBRE 2013	
	Renouvellement : 26/06/2023: Renouvelle l'inscription n°011301050 du 04/09/2013.	
N° d'inscription du greffe : n°2023NFO00511 prise le 26/06/2023 N° d'inscription national : n°33022023FC00515		
Date de péremption : 27/06/2033		

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux
Délivré le : 24/04/2024 à 11:14:49
Etat du chef de : SERRES-ZARAGOZA, 15-17 Rue du Chevalier de la Barre 33130 Bègles
Requis par : SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES

Le greffier



S. M. M.

Contre (débiteur/constituant) :	SERRES-ZARAGOZA	13 200,00 Euros
Adresse :	15-17 Rue du Chevalier de la Barre 33130 Bègles	
Au profit de :	BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE, 10 Quai des Queyries 33072 Bordeaux Cedex	
Domicile élu :	BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE 10 QU des Queyries 33072 BORDEAUX CEDEX	
Nature du fonds :	Commercial	
Acte :		
Type de l'acte :	Acte sous seing privé	
En date du :	21/08/2013	
Siège du fonds grevé :	15-17 Rue du Chevalier de la Barre 33130 Bègles	
Intérêt :	3.1	
Observations :	ENREGISTRE A BORDEAUX CENTRE LE 3 SEPTEMBRE 2013 Renouvellement : 26/06/2023: Renouvelle l'inscription n°011301051 du 04/09/2013.	

Déclarations de créances en cas d'apport de fonds de commerce

Article R. 521-2, 5° du code de commerce

Néant

Hypothèques maritimes à l'exception de celles enregistrés au registre international français

Article R. 521-2, 6° du code de commerce

Néant

Actes de saisies des navires à l'exception de ceux enregistrés au registre international français

Article R. 521-2, 7° du code de commerce

Se rapprocher du greffe pour les saisies des navires

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau

Article R. 521-2, 8° du code de commerce

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux
 Délivré le : 24/04/2024 à 11:14:49
 Etat du chef de : SERRES-ZARAGOZA, 15-17 Rue du Chevalier de la Barre 33130 Bègles
 Requis par : SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES

Le greffier



[Signature]

Hypothèques fluviales

Article R. 521-2, 9° du code de commerce

Néant

Actes de saisies de bateaux

Article R. 521-2, 10° du code de commerce

Néant

Mesures d'inaliénabilité décidées par le tribunal

Article R. 521-2, 11° du code de commerce

Néant

Contrats de location et clauses de réserve de propriété

Article R. 521-2, 12° du code de commerce

N° d'inscription du greffe : n°2019LOC01311 prise le 17/09/2019		Montant garanti
Date de péremption : 17/09/2024		
Contre (débiteur/constituant) :	SERRES-ZARAGOZA	34 397,55 Euros
Adresse :	15-17 Rue du Chevalier de la Barre 33130 Bègles	
Au profit de :	CORHOFI SAS, 1 Rue DES RIVIERES CP 117 69266 Lyon 9e Arrondissement Cedex 09	
Désignation du bien :	VEHICULE DE MARQUE AUDI, MODELE Q5, N°IMMATRICULATION CY-607-XL, N°CHASSIS WAU2228R2EA033004, 1ERE MISE EN CIRCULATION 25/09/2013, BOITIER FIXE COONECTBOX + GEOLOCALISATION + ANTI-DEMARRAGE, DATE D'EXIGIBILITE 23/07/2022, CONTRAT N°19/0715/MEBE-95261	
N° d'inscription du greffe : n°2022LOC00081 prise le 21/01/2022		Montant garanti
Date de péremption : 21/01/2027		
Contre (débiteur/constituant) :	SERRES-ZARAGOZA	
Adresse :	15-17 Rue du Chevalier de la Barre 33130 Bègles	
Au profit de :	CORHOFI SAS, 1 Rue DES RIVIERES CP 117 69266 Lyon 9e Arrondissement Cedex 09	
Désignation du bien :	46 CHAISES ARONA - 14 FAUTEUILS CREMONA CONTRAT N°21/1208/ANLE-121418	

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Délivré le : 24/04/2024 à 11:14:49

Etat du chef de : SERRES-ZARAGOZA, 15-17 Rue du Chevalier de la Barre 33130 Bègles

Requis par : SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES

Le greffier



Signature

Privilège du Trésor*Article R. 521-2, 13° du code de commerce*

Néant

Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires*Article R. 521-2, 14° du code de commerce*

Néant

Warrants agricoles*Article R. 521-2, 15° du code de commerce***Avertissement :**

***Le présent état ne révèle que les inscriptions prises à compter du 01/01/2023,
Les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les
tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.***

Néant

Opérations de crédit-bail en matière mobilière*Article R. 521-2, 16° du code de commerce*

Néant

Saisies pénales de fonds de commerce*Article R. 521-2, 17° du code de commerce*

Néant

**Arrêtés pris en application des articles L. 184-1 ou L. 511-11 code de la construction et de l'habitation
portant sur un immeuble dans lequel est exploité un fonds de commerce aux fins d'hébergement***Article R. 521-2, 18° du code de commerce*

Néant

← *Serres Zaragoza*

Nantissements judiciaires de parts sociales de sociétés civiles publiés antérieurement au 01/01/2022

Articles 53 à 57 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 (abrogés)
Articles R. 532-3 et R. 533-3 du code des procédures civiles d'exécution

Avertissement :

L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.

Néant

Apports de trésorerie et délais de paiement autorisés par le juge-commissaire

Articles L.622-17 III 2° et 3°, L. 631-14, L. 641-13 III du code de commerce ; R. 622-14 et R. 641-22 du code de commerce

Néant

Protêts et certificats de non-paiement

Art. L.511- 52 à L.511-60 c. com., Art. R.511-2 à R.512-1 c. com., Art. L.131-61 à L.131-68 c. mon. et fin. Art. R.131-46 à R.131-51 c. mon. et fin.

Néant

Warrants autres qu'agricoles (pétroliers, hôteliers et industriels)

Articles L. 523-1 à L. 523-15 et R. 523-1 du code de commerce ; L. 524-1 à L. 524-21 et R. 524-1 du code de commerce (abrogés)

Néant

Suite à l'ordonnance n°2021-1192 du 15 septembre 2021 et au décret n°2021-1888 du 29 décembre 2021, la publicité des nantissements judiciaires de parts de société civile est opérée uniquement par le dépôt en annexe au RCS de l'acte de nantissement signifié. Dès lors, nous vous invitons à consulter le registre du commerce et des sociétés auprès duquel la société dont les parts sont nanties est immatriculée.

Fin de l'état

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Délivré le : 24/04/2024 à 11:14:49

Etat du chef de : SERRES-ZARAGOZA, 15-17 Rue du Chevalier de la Barre 33130 Bègles

Requis par : SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES

Le greffier



Signature